

Certificat de Qualification Professionnelle CQP 1° degré « animateur périscolaire » **CQP animateur Périscolaire**

La formation prépare au **CQP « animateur périscolaire »** conçu par la *branche professionnelle Eclat pour accompagner le développement* de compétences dans le cadre de missions très spécifiques, c'est un certificat de niveau V enregistré au RNCP 36481. Il permet aux structures d'accueil de reconnaître et de valoriser les animateurs périscolaires, les professionnaliser répond à une amélioration de la qualité dans l'encadrement des enfants dans les temps périscolaires, d'apporter une proposition d'animations éducatives de loisirs.

Le CQP animateur périscolaire a pour objectif de qualifier les animateurs travaillant sur les temps périscolaires et de valoriser l'accueil périscolaire comme **un temps éducatif à part entière**.

Le CQP animateur périscolaire est un parcours qualifiant, construit en lien avec les situations d'emploi.

Le CQP animateur périscolaire obtenu donne de droit une unité capitalisable du BPJEPS – Diplôme de Niveau IV – spécialité Animateur Mention Loisirs tous publics – UC4)

Objectifs de la formation :

Contribuer à la qualification professionnelle des animateurs périscolaires.
Identifier les compétences des stagiaires à travers leurs expériences et les mettre en articulation avec la formation professionnelle.
Développer l'expression écrite et orale des participants à travers leur projet de formation et leurs projets professionnels.
Développer la maîtrise des supports techniques d'animation

Contenus de la formation et déroulement :

La formation s'articule autour de l'alternance, de la pratique professionnelle du/de la stagiaire et du cursus de formation en centre.

Organisée autour de trois actes professionnels référencés :

- 1/ L'accueil des enfants et de leurs familles dans des temps périscolaires
- 2/ La conception d'un projet d'activités
- 3/ la conduite d'animation de temps périscolaires en direction des publics enfants

Module de positionnement (21 heures)

Module 1 : Accueillir les enfants et de leurs familles dans les temps de loisirs périscolaire (36h en centre - 44h en entreprise)

Module 2 : Participer à la conception un projet d'activités (48h en centre - 60h en entreprise)

Module 3 : Conduire des temps d'animation périscolaire en direction des publics enfants (98h en centre - 76h en entreprise)

Module 4 : Exercer dans un environnement professionnel (35h en centre - 32h en entreprise)

La formation prévoit les modalités de certification des compétences, des connaissances et des aptitudes professionnelles pour l'obtention du certificat.

Le/La stagiaire sera accompagné/e dans son cursus de formation par un référent pédagogique et un/e tuteur/trice désigné/e.

Chaque Unité Capitalisable de Certification peut être obtenue séparément, selon les modalités étudiées préalablement

Accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : Nos parcours sont individualisés et adaptés à chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Dates de la formation :

27 mars 23 -29 sept 2023

Information Collective ET Tests de sélection des candidats :

Sur convocation/Veuillez nous contacter

Modalités : un écrit en lien avec le métier d'animateur/1h et un entretien de motivation/20 mn

Durée de la formation

252h/350 heures en centre
400 heures en entreprise minimum

Horaires en centre

De 9h00 à 17h00

Envoi du dossier de candidature :

Campus Léo Lagrange
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
ou
secretariatidf@campus-leolagrange.org

Lieu de formation (merci de ne pas y envoyer le dossier de candidature)

Campus Léo Lagrange
144 rue des poissonniers
75018 PARIS

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Pour tout accompagnement au financement de votre formation

Contacteur :

secretariatidf@campus-leolagrange.org

☎ : 01 53 09 00 45

TARIF

2520 € TTC taux horaire : 10.00€
(Non assujettis à la TVA)

Possibilité de prise en charge par Pôle emploi